Assurance protection juridique – Lexa

Protection complète pour toutes vos questions juridiques

L'assurance de protection juridique Lexa vous couvre en cas de litiges dans les domaines privé et professionnel.

Conseil juridique et défense de vos droits tout en préservant votre budget

Dans la vie quotidienne, nous pouvons toutes et tous être confrontés à des situations où nous devons défendre nos droits. Les conflits avec un employeur, des voisins, un partenaire contractuel ou une autorité peuvent non seulement être chronophages et épuisants, mais aussi coûteux. Lexa fait valoir vos droits et prend en charge les frais liés à votre litige.

Notre assurance est conçue de manière modulaire : vous avez le choix entre trois modules, que vous pouvez combiner selon votre situation personnelle.

Module A : protection juridique privée

- défense de vos droits en tant qu'employé, locataire, propriétaire, consommatrice et consommateur, preneur d'assurance ou parent
- prise en charge des frais d'avocat et de justice
- frais couverts jusqu'à CHF 100'000 en Suisse
- variante Maxi : frais couverts jusqu'à CHF 600'000 en Suisse et en Europe et CHF 150'000 dans le monde entier
- variante Maxi : choix de l'option du droit du bail et du droit immobilier

Module B : protection juridique des patients

- défense de vos droits en cas de litiges avec des médecins, des hôpitaux ou d'autres fournisseurs de prestations médicales
- frais couverts jusqu'à CHF 200'000 en Suisse

Module C: protection juridique circulation

- défense de vos droits dans tous vos déplacements — que ce soit à pied, à vélo, en transports publics ou avec votre propre voiture. En cas d'accident, d'amende liée à une infraction à la circulation routière ou de problème avec une voiture d'occasion
- frais couverts jusqu'à CHF 600'000 en Suisse et en Europe, et jusqu'à CHF 150'000 dans le monde entier

Rabais de combinaison

En combinant les trois modules, vous bénéficiez d'un rabais allant jusqu'à 25 %.

Bon à savoir

Le saviez-vous ? Une personne sur trois a déjà eu un conflit avec son voisin. Les principales causes de ces litiges sont les nuisances sonores, les mauvaises odeurs, les travaux de bricolage ou de jardinage, les stationnements gênants et les animaux domestiques. En demandant un conseil juridique sans tarder, un conflit peut être rapidement réglé à l'amiable. Même si tous les litiges ne finissent pas nécessairement devant les tribunaux, notre assurance de protection juridique Lexa vous permettra d'économiser du temps et de l'énergie.

Prestations de Lexa

A) Protection juridique privée

Variante Basis

	Somme d'assurance	Validité territoriale	Délai de carence
Droit de la responsabilité civile	CHF 100'000	Suisse	Aucun
Défense pénale	CHF 100'000	Suisse	Aucun
Droit de la propriété et droits réels	CHF 100'000	Suisse	Aucun
Droit des assurances	CHF 100'000	Suisse	Aucun (droit des assurances sociales : un mois)
Droit du travail	CHF 100'000	Suisse	Trois mois
Droit des contrats en général	CHF 100'000	Suisse	Trois mois
Protection juridique en cas de harcèlement	CHF 1'000	Suisse	Six mois
Protection juridique pour locataires ou preneurs de bail à ferme (en option avec la variante Maxi)	CHF 100'000	Suisse	Trois mois (jusqu'à un an)

A) Protection juridique privée

Variante Maxi

	Somme d'assurance	Validité territoriale	Délai de carence
Droit de la responsabilité civile	CHF 600'000	Suisse et Europe; Monde entier (CHF 150'000)	Aucun
Défense pénale	CHF 600'000	Suisse et Europe; Monde entier (CHF 150'000)	Aucun
Droit de la propriété et droits réels	CHF 600'000	Suisse et Europe; Monde entier (CHF 150'000)	Aucun
Droit des assurances	CHF 600'000	Europe	Aucun (droit des assurances sociales: un mois)
Droit du travail	CHF 600'000	Suisse et pays limitrophes	Un mois
Droit des contrats en général	CHF 600'000	Suisse et Europe; Monde entier (CHF 150'000)	Un mois
Droit d'auteur	CHF 5'000	Europe	Un mois
Protection juridique Internet	CHF 5'000	Monde entier	Un mois
Protection juridique en cas de harcèlement	CHF 5'000	Suisse et pays limitrophes	Six mois
Protection juridique pour locataires ou preneurs de bail à ferme (en option avec la variante Maxi)	CHF 600'000	Suisse	Un mois (jusqu'à un an)
Protection juridique pour propriétaires fonciers et propriétaires d'étage (en option avec la variante Maxi)	CHF 1'000'000	Suisse	Un mois (jusqu'à un an)
Droit des successions	CHF 3'000	Suisse	Un an
Droit matrimonial / Partenariat enregistré	CHF 3'000	Suisse	Un an
Droit fiscal	CHF 3'000	Suisse	Un an
Protection juridique pour les voyages à l'étranger	CHF 600'000	Europe; Monde entier (CHF 150'000)	Aucun
Protection juridique de conducteur	CHF 100'000	Suisse	Aucun

Prestations de Lexa

B) Protection juridique des patients

	Somme d'assurance	Validité territoriale
Droit des patients	CHF 200'000	Suisse ; cas d'urgence : monde entier (CHF 150'000)

Le droit des patients prévoit un délai de carence d'un mois (sauf en cas d'urgence).

C) Protection juridique circulation

	Somme d'assurance	Validité territoriale
Dommages-intérêts	CHF 600'000	Suisse et Europe, Monde entier (CHF 150'000)
Défense pénale	CHF 600'000	Suisse et Europe, Monde entier (CHF 150'000)
Retrait de permis et imposition des véhicules	CHF 600'000	Suisse
Droit de la propriété et droits réels	CHF 600'000	Suisse et Europe, Monde entier (CHF 150'000)
Droit des assurances	CHF 600'000	Suisse et Europe, Monde entier (CHF 150'000)
Droit des patients	CHF 600'000	Suisse et Europe, Monde entier (CHF 150'000)
Droit des contrats liés aux véhicules	CHF 600'000	Suisse et Europe, Monde entier (CHF 150'000)
Location d'un garage	CHF 600'000	Suisse

Dans le domaine du droit de la circulation, il n'existe aucun délai de carence.

Ce document est fourni à titre d'information uniquement et n'a pas d'effet juridique pour la personne assurée.
Seules les conditions générales d'assurance sont déterminantes pour le droit aux prestations.

Vos contacts utiles :

Souhaitez-vous être contacté(e) par un conseiller pour faire le point sur votre couverture d'assurance ?

Votre formulaire en ligne :
assura.ch/conseiller

Vous avez d'autres questions ?
Appelez-nous au 0800 277 872.

ORION PROCHE DE VOS DROITS

Notre partenaire qui vous accompagne en matière de protection juridique

Avec Orion, Assura vous propose un partenaire fiable et simple, afin que vous soyez toujours bien accompagné(e) dans la résolution de toutes vos questions juridiques.

Contact
assura.ch
0800 277 872

Fiche produit Lexa – JZIM (MRK) / TCLE (MRK) – V2 – 05.2025